

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 70 (1975)
Heft: 1-fr

Artikel: Un ouvrage fondamental
Autor: Schwabe, Eric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un ouvrage fondamental

Tel nous paraît bien être, en effet, le livre publié sous le titre *Heimatschutz in Obwalden* par l'inspecteur forestier en chef d'Obwald, M. Léo Lienert, Dr h. c., entouré d'une série de collaborateurs compétents: il est fondamental pour la protection du patrimoine architectural aussi bien que des paysages et des sites. Par l'exemple de ce petit canton qui appartient aux Alpes et aux Préalpes, on nous montre de quelle manière sont menacés le paysage et les localités «traditionnelles», comment on a déjà «péché», et combien sont nécessaires une plus large information, mais aussi une planification et des interventions immédiates, afin que de graves dégâts puissent être dorénavant évités le plus possible, ou même – car cela arrive aussi – réparés. «Un des plus grands dangers d'ordre externe, écrit l'éditeur, provient d'une construction désordonnée et de bâtiments disproportionnés, qui abîment les paysages et détruisent le cachet des villages; si l'on veut préserver les centres historiques, qui méritent une protection absolue, il faut que les bâtiments neufs respectent certaines proportions. Mais les nouveaux plans d'extension et règlements de construction se heurtent à une force élémentaire qui, dans le passé, fut souvent créatrice: l'indépendance de la communauté villageoise, l'autonomie communale; aussi les dangers d'ordre interne sont-ils plus graves encore: l'égoïsme individuel, le sens historique défaillant – voire totalement disparu – dans de larges milieux.

Secouer les esprits, montrer ce qui est en jeu: c'est à quoi serviront les inventaires détaillés de chacune des sept communes obwaldiennes qui remplissent la majeure partie de cet ouvrage de plus de 600 pages illustrées de très instructives photographies en couleurs et en noir et blanc. L'inventaire des localités et des monuments, complété par plusieurs plans de zones protégées, s'accompagne d'une liste des chapelles et oratoires – remarquables témoins de l'art rustique –, des ponts, des ouvrages de fer-



Le centre du bourg de Sarnen, dominé par le Landenberg.

ronnerie, des enseignes et des clochers. Un ensemble exemplaire et complet du patrimoine cantonal est ainsi réuni – et il apparaît aussi sous forme d'une carte générale annexée au livre. Celui-ci contient un mot d'introduction de l'ancien conseiller fédéral L. von Moos, l'actuel président de la commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, lui-même originaire d'Obwald, puis quelques considérations générales dont peuvent être tirées des lignes directrices: celles de Peter Aebi, sur la protection du patrimoine du point de vue des tâches à venir, sont reproduites dans le présent fascicule; les autres concernent les sites et paysages et la protection des ensembles historiques, considérée également sous son aspect juridique. Il y a enfin une étude sur l'évolution historique des localités.

Voilà, au total, une documentation remarquablement instructive, et dont la diffusion serait souhaitable bien au-delà des frontières d'Obwald.

E. Sch.